



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Département de la
Meurthe-et-Moselle**

**Arrondissement de
Nancy**

**Commune de
Seichamps**

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 26/03/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :**27**

Nombre de conseillers en exercice :**27**

Date de convocation :
26 mars 2024

Présidence : Henri CHANUT, Maire.

Etaient présents :

BERGE Dominique, BRZAKOVIC Borisav, CHANUT Henri, CHARPENTIER Florent, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DECLERCQ Alain, FORTINI Roland, GARCIA Juan-Ramon, GLESS Danielle, GUILLIN Stéphane, KEINERKNECHT René, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MARTIN Frédéric, OGER Rachel, PARET Evelyne, ROYER Clément, ROZOT Jocelyne, SCHNEIDER Pierre, TREIBER Pascale, VERON Armelle, VIVIER Macha

Mandat de procuration : CHAKMA-HENRION Véronique à VIVIER Macha, DOERLER Marie à LANUEL-LE MARECHAL Yveline, DUBAS Patrick à KRIER Catherine

Absents : MANGEOT Pascal

Secrétaire de séance : Monsieur BRZAKOVIC Borisav

Membres présents.....23
 Absents ayant donné mandat de procuration.....3
 Absents.....1
 Votants.....26

Délibération DELIB 17 2024

Demande de subvention au titre du Fonds Vert – Rapporteur : Alain DECLERCQ

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
23	3	26	0	0	0

Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires ou « Fonds vert » vise à subventionner les investissements locaux favorisant la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

Pour accompagner les collectivités territoriales dans leur transition écologique et contribuer à répondre aux enjeux de la planification écologique, le Gouvernement a décidé de pérenniser le Fonds vert jusqu'à 2027.

Ainsi, la Ville de Seichamps, dans le cadre de la rénovation énergétique de ses bâtiments, souhaite saisir cette opportunité et s'inscrire dans la démarche en présentant les projets suivants au titre de l'axe 1 : « Renforcer le performance environnementale ».

- **Centre Socioculturel : Isolation Toiture**

Le Centre Socio culturel est un bâtiment à usage multiples : spectacles, salle d'activités sportives et périscolaires. La partie salle de spectacles a été totalement rénovée en 2017, seule la partie du bâtiment dédiée aux associations n'avait pas été traitée.

Ainsi, il est prévu cette année une isolation complémentaire des « toits terrasse » et le remplacement des dômes et la réalisation d'une nouvelle étanchéité.

Le coût de ces travaux d'isolation s'élève à 72 100 € HT.

- **Mise en place de têtes thermostatiques**

Pour l'ensemble de notre patrimoine immobilier, il est prévu la mise en place de robinets à têtes thermostatiques afin de répondre au mieux au besoin des utilisateurs tout en évitant une surconsommation d'énergie.

Le coût pour l'équipement de tous les bâtiments s'élève à 18 000 € HT.

Sur proposition de la commission Finances, Suivi du budget, réunie le 25 mars 2024, il est demandé au Conseil Municipal :

- De solliciter des subventions au titre du « Fonds Vert » pour les dossiers ci-dessous :

Désignation des opérations d'investissement éligibles	Montant HT de l'opération	Taux subvention sollicité	Montant de la subvention
Centre Socio-Isolation toiture	72 100 €	40 %	28 840 €
Installation de têtes thermostatiques	18 000 €	40 %	7 200 €

- De financer la partie non subventionnée.

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 9 avril 2024
Henri CHANUT,
Maire.



Henri CHANUT

Henri CHANUT
2024.04.09 15:23:44 +0200
Ref:6306211-9433635-1-D
Signature numérique
le Maire